



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 41

Septembre 2017

Le mot du maire

Comme chaque année à cette époque : c'est la rentrée qui succède à la période estivale. Durant cet été il y a eu diverses activités sur la commune organisées par la commune mais aussi par des associations et par des privés.

A toutes ces personnes qui s'engagent je souhaite dire merci.

Nous voici à présent dans la période où il faut déposer les demandes de subventions pour les futurs chantiers de la commune, comme vous le savez plusieurs se dessinent. Après une pause de 3 semaines, les entreprises qui travaillent dans le bourg ont repris leurs activités en se concentrant sur la partie qui est en dessous de la route départementale pour avoir une place de l'église achevée avant le 11 Novembre.

Le bar-restaurant est complètement ouvert depuis la fête de la Saint Roch et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux gérants. (Fermeture le Lundi).

Avec la fin des vacances d'été, la station été-hiver de Parrot est désormais ouverte tous les week-ends de 10h à 17h pour ceux qui souhaitent randonner, ou courir ou faire du VTT ou autre sur les différents parcours-pistes en place.

Je souligne quelques dates de l'agenda du mois de septembre :

Le 16 à 20h à la salle polyvalente, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, M Surmely viendra nous parler du patrimoine archéologique et historique de la commune d'Anzat Le Luguet ;

Le 24 à 14 h 30 à la salle polyvalente aura lieu le bal des aînés organisé par le club l'Age d'or du Cézallier.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bon mois de Septembre

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 27 Juillet 2017.

➤ Présentation devis achat véhicule électrique :

Afin de remplacer le 4 x 4 thermique de la municipalité, des devis ont été demandés pour l'achat d'un SSV électrique. Ainsi, la société Ambiance moto (63500 Issoire) a fait deux propositions, la 1ère pour un SSV 4 roues motrices POLARIS (Canadien) pour un montant de 17 351€ HT, et la 2ème pour un SSV 2 roues motrices HYTRACK (Chinois), pour un montant de 7397€.

Avant de se prononcer, le conseil municipal a décidé de contacter à nouveau Ambiance Moto pour un essai, soit chez eux, soit chez un client et souhaite que M. Thierry Charbonnier (*Harmattan adventure* Ardes) soit contacté pour l'établissement d'un devis supplémentaire.

➤ **Achat corral mobile :**

Du fait que toutes les parcelles ne sont pas équipées de parc de contention pour les animaux, le conseil municipal souhaite acquérir un corral mobile afin que chaque contribuable puisse en bénéficier. En conséquence, des devis ont été établis par :

SARL BRUN (MASSIAC) : couloir de contention, version peinte : 8 300 € ht.

SARL BRUN (MASSIAC) : couloir de contention, version galvanisée :
9 000 € ht.

Garage CHARBONNEL (MASSIAC) : couloir de contention, avec pneus 14 pouces :
11224 € ht.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le couloir de contention galvanisé correspondant au devis de la SARL Brun, pour un montant de 9000 € ht.

Un règlement va être établi pour la location du corral. (Réservation, caution, nettoyage, liste des pièces...), et précise que la réservation sera obligatoire pour l'utilisation et se fera exclusivement à la mairie deux jours avant à l'exception du week-end.

La caution sera fixée à 1000 €.

➤ **Chapelle du Luguët - Travaux murs extérieurs - Choix de l'entreprise :**

Afin de réaliser les travaux des murs extérieurs de la chapelle au lieu-dit du Luguët, le Conseil Municipal avait demandé de faire établir plusieurs devis. Il est précisé que ces travaux ont obtenu d'ores et déjà une subvention de 11 337 € par le biais de la DETR (Etat).

Entreprise Daniel FAGEOL (63340 St Germain Lembron) propose la réalisation d'un crépi, pour un montant HT de 23 698 €.

Entreprise Luc VIALLEFONT (63340 Collanges) propose une finition avec joint des pierres, pour un montant HT de 34 355€.

Le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise Luc Viallefont, et précise que la couleur des joints sera décidée ultérieurement.

<i>Etat civil</i>

Mariage le 30 Août 2017 à la mairie d'Anzat le Luguët de Madame Francine LEDIEU avec Monsieur Henri BAYSSAT.

<i>Pléonasmes à éradiquer !</i>

Ils fourmillent dans la presse comme dans les discussions du quotidien. Aussi anodins que communs, les pléonasmes témoignent d'une véritable méconnaissance des mots et de leur sens. Ci-dessous quelques exemples :

Au jour d'aujourd'hui :

Médaille d'or, d'argent et de bronze à lui seul, « au jour d'aujourd'hui » signifie ni plus ni moins une manière de dire trois fois la même chose. « Hui » issu du latin « hoc die » signifiant « en ce jour », « au jour d'aujourd'hui » revient donc à dire « en ce jour du jour de ce jour » Rien que ça.

Un forum de discussion :

N'est jamais un forum de silence. Issu du latin forum, place publique où se réunissaient les citoyens romains pour débattre de sujets de la vie en cité, « le forum » est donc par définition un endroit de discussion. Il n'est donc pas utile de préciser que l'on se rend rarement dans ce lieu précis pour y rester muet ou y faire une sieste...

Le tri sélectif :

Le tri étant par essence déjà une sélection parler de « tri sélectif » c'est un peu dire que l'on va à la piscine pour y « nager dans l'eau » ou préciser que l'eau ... ça mouille.

Pour la 4^{ème} année consécutive le marché nocturne a eu lieu devant la salle polyvalente. Beaucoup de monde les mardis de Juillet et d'Août.

Merci à tous les commerçants de participer à la vie de notre village et on espère à l'année prochaine.



*Remerciements à Flavie BROSSY qui a animé avec son orgue de barbarie le marché du 18
Juillet 2017.*

Ce qui s'est passé en Août

Vendredi 4 Août : Nuit des étoiles.



Par une belle soirée d'été le groupe **Traucaterme** a fait danser une soixantaine de personnes au son d'une musique mélangeant instruments et sonorités Trad d'auvergne. Vers 23 h une grande partie du public s'est dirigée vers le Pirou pour observer les étoiles avec le club d'astronomie de Brassac.



Samedi 19 Août : Découverte de l'œnologie.



Un grand succès pour cette première activité dans la « Maison des Associations ». Une trentaine de personnes sont venues découvrir les vins de Boudes, en présence de la viticultrice Annie Sauvat, le tout accompagné d'un morceau de St Nectaire et d'une couronne de la boulangère.

Samedi 26 Août : 22 h Feu d'artifice.



Plus d'une centaine de personnes sont venues voir le feu d'artifice tiré à 22 h. Ce dernier a rencontré beaucoup de succès.

Les burons rénovés.

LE BURON DU BOSBERTY



LE BURON DE LA VAZÈZE



LE BURON DE VINS HAUT



ANIMATIONS 2017

SEPTEMBRE :

Samedi 16 Septembre : à 20 h salle polyvalente Mr F.Surmely, archéologue à la direction régionale des affaires culturelles présentera l'inventaire archéologique et historique de la commune.

Jeudi 14 Septembre : à 14 h réunion de l'Age d'Or du Cézallier.

Dimanche 17 Septembre : Journée du patrimoine : Porte ouverte à la forge du Luguët, 11 h à 17 h.

OCTOBRE :

Samedi 14 octobre : Bal disco. (Comité d'animations).

Dimanche 15 octobre : Thé dansant. (Comité d'animations).

Samedi 21 Octobre : Les Automnales. (Conseil départemental du Puy de Dôme) :

Concert avec Jo Wedin et Jean Felzine. Un duo indie pop !

20 h 30 salle polyvalente. Entrée 10€ tarif réduit : 6€. Buvette.

Une guitare nerveuse et expressive, une voix pure aux accents de soul blanche...on peut le dire, Jean et Jo se sont bien trouvés ! Il y a 3 ans, alors que Jo rêvait de chanter en français, elle contacte Jean réputé pour son écriture singulière. Depuis, c'est un accord parfait entre les 2 artistes ! Jean Felzine est le meneur de « Mustang » trio de rock clermontois devenu incontournable. Johanna Wedin, suédoise de naissance et française d'adoption est l'ancienne leader du groupe pop anglophone « Mai ».

Ensemble ils communiquent leur même amour des grandes voix de la pop décalée.

Samedi 28 Octobre : Bistrot d'automne (Parc des volcans d'Auvergne).


Au bar restaurant Les Gentianes (Anzat) : apéritif débat sur le thème des gentianes, suivi d'un repas à 15 €, puis d'une soirée « contes en occitan » avec Christian Omeiher. (Réservation obligatoire : 04 73 71 74 68).

NOVEMBRE :

Dimanche 5 Novembre : Concours de belote organisé par l'Age d'Or du Cézallier

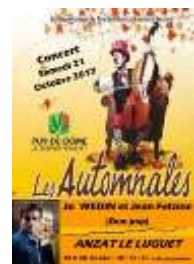
Samedi 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts.

Dimanche 19 Novembre : Trail 4^{ème} édition « la foulée Anzatoise ». 12 et 21 Km.

 Association Sportive Anzat.

DECEMBRE :

Dimanche 17 Décembre : Repas des aînés.



Vendredi 29 Décembre : Marché de la St Sylvestre.